

220C4160  
FR0000120560-FS1111

8 octobre 2020

**Déclaration d'intention (article L. 233-7 du code de commerce)**

**QUADIENT**  
(Euronext Paris)

**Complément à D&I 220C4037 du 2 octobre 2020**

Par courrier reçu le 7 octobre 2020, la société Teleios Capital Partners LLC a effectué la déclaration d'intention suivante :

- « l'acquisition a été réalisée exclusivement par recours à des fonds propres détenus par Teleios Global Opportunities Master Fund, Ltd. Un fonds géré par la société Teleios Capital Partners LLC, pour le compte de ses investisseurs;
- il n'y a pas d'action de concert avec une autre partie;
- en fonction des conditions de marché, des autres opportunités d'investissement possibles, et de la possibilité d'acheter des titres QUADIENT SA à un prix qui rendrait ces acquisitions intéressantes, Teleios Global Opportunities Master Fund, Ltd. envisage de poursuivre l'acquisition d'actions supplémentaires pour le compte de ses investisseurs, sans avoir l'intention de prendre le contrôle de QUADIENT SA;
- Teleios Global Opportunities Master Fund, Ltd. souhaite demander à la société qu'elle initie une revue stratégique large de ses différentes options, cette revue pouvant conduire à ce qu'une des opérations mentionnées à l'article 223-17 I, 6° du règlement général de l'AMF soit mise en œuvre, étant précisé qu'à cette date Teleios Global Opportunities Master Fund, Ltd n'envisage la mise en œuvre d'aucune de ces opérations;
- Teleios Global Opportunities Master Fund, Ltd. n'est partie à aucun accord ou instrument mentionnés aux 4° et 4° bis du I de l'article L. 233-9 du code de commerce;
- Teleios Global Opportunities Master Fund, Ltd. n'a conclu aucun accord de cession temporaire ayant pour objet les actions et/ou les droits de vote de QUADIENT SA;
- il est envisagé de demander la nomination de Teleios Capital Partners LLC ou celle d'une ou plusieurs personnes comme administrateur de QUADIENT SA. »